



Syndicat **F**orce **O**uvrière DGFIP – Section de l'Oise  
DDFiP de l'Oise - 2 rue Molière - 60000 BEAUVAIS  
Tél (répondeur) : 03-44-06-35-68  
mail : [fo.ddfip60@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip60@dgfip.finances.gouv.fr)  
web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/060/>

# DÉCLARATION LIMINAIRE

## Comité Social d'Administration Local du 10 janvier 2023

Monsieur le Président,

en ouverture de ce premier CSAL, et avant d'aborder les sujets qui fâchent, nous voulions vous demander quelles sont vos intentions pour les vœux de la nouvelle année. En effet, après avoir lu et relu le rapport d'activité 2022 de l'Oise, généreusement offert en guise d'étrennes dématérialisées sur Ulysse 60, les personnels se demandent s'ils devront se contenter de votre sobre expression du 2 janvier sur l'intranet ?

En attendant le retour d'un peu de convivialité, la « *bonne année* » 2023 commence très mal dans notre département et elle s'annonce particulièrement difficile dans la durée. Car si l'achèvement du Niveau Zéro de Proximité peut sembler abouti sur votre nouvelle carte de l'Oise, il n'en est rien sur le terrain où les rames sont de sortie et les désillusions sont légion, il n'en est rien pour vos équipes qui s'épuisent entre les déménagements ratés, la gestion et l'accompagnement. Pour vous qui êtes désormais intérimaire à la tête du pôle Ressources, le fiasco du NRP ne peut plus vous être si étranger. Plusieurs postes de Conseillers aux Décideurs Locaux restent désespérément vacants, vous cherchez à fermer discrètement certains accueils de proximité (comme Froissy), le SGC de Beauvais n'intéresse aucun comptable, la création du SDIF reste une énigme puisque le site de Creil est trop petit, le protocole PCE / SIE ne nous a pas encore été remis alors que l'antenne du SIE existe depuis une semaine, le SIE de Compiègne risque à son tour de ne pas trouver preneur après son déclassement incompréhensible...

Et pour cause, car le cas du SIE de Compiègne illustre à la perfection la grande arnaque du NRP : jusqu'au 31 décembre 2022, le SIE de Senlis et le SIE de Compiègne étaient tous les deux classés C1-1027 ; mais après leur fusion en janvier 2023, le SIE absorbant se retrouve classé C2-1 !!!

Il s'agit là d'une savante trouvaille de nos cerveaux de Bercy pour ne surtout pas risquer d'« *accompagner le changement* ».

C'est sans doute dans le même état d'esprit que ces mêmes cerveaux nous font subir 850 suppressions d'emplois supplémentaires en 2023. Pas uniquement sur la DDFiP de l'Oise bien sûr, sinon elle serait directement rayée de la carte, mais quand même trop, encore trop, toujours trop. Nos services manquent de bras, de formateurs, de cadres, de soutien. Ce n'est pas en supprimant 20 emplois que les choses pourront s'arranger.

Bref, les personnels n'ont pas fini de subir. La dégradation des conditions de travail, la disparition des effectifs, le décrochage des salaires au regard de l'inflation, et maintenant les retraites !

**Trop c'est trop !**